



## ÉDUCATION

Les inquiétantes  
lacunes des futurs  
professeurs  
des écoles **PAGE 12**

## SOCIÉTÉ

# Les inquiétantes lacunes des futurs professeurs des écoles

Partout en France, les jurys d'académie pointent des faiblesses criantes en maîtrise de la langue française.

**CAROLINE BEYER**

[@BeyerCaroline](#)

**ÉDUCATION** Des étudiants de niveau bac+5 qui ne connaissent pas le mot « *chancelant* », qui confondent déterminants et pronoms et dont les références littéraires sont pauvres, supplantées par les séries et dessins animés. Alors que les inscriptions aux concours enseignants 2023 viennent de se clôturer - avec une prolongation de 15 jours pour tenter de grossir les rangs des candidats -, les rapports de jury des épreuves 2022 viennent cruellement éclairer le niveau des futurs professeurs des écoles.

Publiés par les académies avant que ne débute la future session, pour aiguiller les candidats, ils pointent, partout en France, d'importantes lacunes en maîtrise de la langue française. « *Les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui ont en charge l'apprentissage de la langue aux plus jeunes de nos élèves, rappelle le rapport de jury de l'académie d'Aix-Marseille. Une erreur récurrente et inquiétante pour de futurs enseignants est la confusion entre l'imparfait et le conditionnel présent. "Chantaient" et "bégaieraient" ont souvent été analysés comme étant conjugués au même temps* », ajoute-t-il.

L'épreuve de français 2022 proposait le poème *Georges et Jeanne*, de Victor Hugo, extrait du recueil *L'Art d'être grand-père*. Une épreuve de trois heures évaluant à la fois les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques des candidats, leur compréhension lexicale et leurs capacités de réflexion. Ils devaient notamment expliquer le mot « *chancelants* », qualifiant les petits-enfants du poète qui, âgés de moins de 2 ans, vacillent encore sur leurs jambes. « *Ce terme a donné lieu à bon nombre d'interprétations fantaisistes* », euphémise le jury de l'académie d'Amiens, avant de livrer un petit florilège. « *Qui chante bien, chanceux, qui fait de la magie, pas sage, qui génère de la lumière.* » Certains ont même tenté d'expliquer que le mot relevait de la famille de « *chancelier* ». « *Le jury conseille aux candidats de fréquenter les œuvres littéraires du patrimoine et d'enrichir leur vocabulaire en analysant, de façon régulière, un certain nombre de mots et de procédés de style* », écrivent les inspecteurs. L'analyse de la formation de l'adjectif « *insensées* » a aussi fait buter nombre de candidats. Les réponses attendues sur les notions de « *radical* » et de « *préfixe* » n'étaient pas au rendez-vous.

Les étudiants ont également sé-

ché sur la grammaire et les conjuguaisons. « *Confusion entre adjectif, pronom, déterminant, entre nature et fonction, méconnaissance des temps et de leurs valeurs, incapacité chez certains candidats à identifier le sujet d'un verbe* », énumère l'académie de Lille. Dans les vers « *Jugez comme cela disperse mes pensées* » et « *Je distingue ébloui l'ombre que font les palmes* », les candidats devaient par exemple identifier trois pronoms. Si « *je* » l'a été aisément, « *cela* » et « *que* » n'ont pas souvent été repérés. « *Par ailleurs, de nombreux candidats ont analysé le l' comme pronom* », indique une académie.

Mais le plus effarant se trouve dans les commentaires de jury concernant la question de flexion. Après avoir mis en lumière la nature du lien intergénérationnel du poème, les candidats étaient invités à s'interroger sur les relations que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants. « *Presque la moitié n'ont pas obtenu la moyenne à cette partie* », constate le jury de l'académie de Toulouse. Une partie qu'il qualifie de « *particulièrement discriminante* ». À Amiens, le jury déplore « *le faible nombre d'exemples littéraires ou cinématographiques au profit d'illustrations faisant appel aux séries que l'on peut voir sur Netflix, comme la Chronique des Bridger-*





ton». Il relève aussi des références à contre-emploi, comme *Spider-Man*. Quand d'autres copies se contentent d'exemples empruntés à l'actualité, comme la situation dans les Ehpad ou la gestion de la crise du Covid. Les émissions de télé-réalités sont également convoquées. « Sans décrier l'usage de références contemporaines, le recours exclusif à des références de la culture populaire contemporaine ne saurait suffire pour des enseignants en devenir, appelés dans leurs missions à véhiculer des éléments culturels du patrimoine auprès de jeunes élèves », assène le jury de l'académie de Nancy-Metz, relevant que la référence la plus fréquemment citée est le film d'animation *Là-haut*, de Disney.

Idées juxtaposées, manque d'argumentation, usage insuffisant des « connecteurs logiques » (donc, enfin, car...), pauvreté du lexique, usage excessif du mot « chose », énoncés de clichés tels que « Il est difficile d'être vieux », présence de mots familiers comme « cool »... « Ces productions dégagent une impression de pauvreté concernant les connaissances culturelles, d'absence d'ouverture sociale et de curiosité intellectuelle peu compatible avec le métier d'enseignant », conclut le jury de Besançon.

« Nous avons atteint un point de non-retour, assène Pierre Favre, vice-président du Syndicat national des écoles (SNE). Depuis les années 1990, des générations de jeunes adultes ont été formées dans une absence de fondamentaux. » Paradoxalement, les réflexions des jurys illustrent le maintien d'exigences élevées au concours de professeurs des écoles. Les épreuves ont d'ailleurs été remodelées en 2022, pour donner plus de poids à la vérification de connaissances en français et en maths, et moins à la mise en situation professionnelle, la didactique, la pédagogie. Ces dernières dominaient l'évaluation avant la réforme. Une réforme inscrite

dans le « retour aux fondamentaux » qui a marqué le premier quinquennat Macron, avec Jean-Michel Blanquer à l'Éducation nationale. Et qui n'est pas du goût du Snuipp, syndicat majoritaire, où l'on dénonce « ce recentrage sur le français et les maths et l'absence d'épreuves professionnalisantes ».

Si les épreuves du concours de professeur des écoles sont nationales, le recrutement, lui, se fait par académie. Dans un tel contexte, on sait bien que l'on a moins de chance de décrocher le concours dans l'académie de Rennes que celle de Créteil. Dans la première, très attractive, le seuil d'admissibilité atteignait 11,8 sur 20 en 2022, quand il se situait à seulement 5,45 dans la seconde. À Créteil toujours, mais aussi à Versailles, Paris, ou encore Nancy-Metz et Grenoble, les concours n'avaient pas fait le plein. ■

« Ces productions dégagent une impression de pauvreté concernant les connaissances culturelles »

LE JURY DE BESANÇON

« Une erreur récurrente et inquiétante pour de futurs enseignants est la confusion entre l'imparfait et le conditionnel présent »

EXTRAIT DU RAPPORT DE JURY DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE





CHLOROPHYLLE - STOCKADOBEE.COM

Le concours pour devenir professeur des écoles a été remodelé en 2022 pour donner plus de poids à la vérification de connaissances en français et en maths, et moins à la mise en situation professionnelle, la didactique, la pédagogie.

